



Mise en place d'une caisse spéciale commune aux équipes de l'USPA pour faire une masse des amendes listées ci-dessous. Gains suivis en toute transparence.

21/07/2019

LES ONZE COMMANDEMENTS !

L'objectif de cette charte n'est pas d'instaurer un cadre rigide peu propice aux échanges et à la convivialité, ni de « taxer les joueurs ». Cette caisse permettra d'organiser et payer une soirée conviviale à tous les licenciés du club pour justement renforcer les liens entre nous tous.

1. Ne pas signaler son absence sur notre site, le Jeudi midi précédent un match officiel : 2€
(www.uspaysalzureen.fr / Onglet : le groupe – absences joueurs).
2. Etre en retard de moins de 10 minutes au RDV d'un match officiel ⁽¹⁾ : 2€
(Exemple : rdv à 17H45, le licencié arrive à 17H45 garé : OK. Il arrive à 17H46 : 2€).
3. Etre en retard de plus de 10 minutes au RDV d'un match officiel ⁽¹⁾ : 5€
(Exemple : rdv à 17H45, le licencié arrive à 17H55 garé : 2€. Il arrive à 17H56 : 5€).
4. Ne pas se présenter à une convocation d'un dirigeant : 10€
(Sauf cas majeur à cause du travail ou de la vie privé).
5. Oublier un équipement sportif : 2€
(Jeu de maillot, pharmacie, gourdes, crampons, pare tibia, serviette, gel douche, ...).
6. Prendre un carton jaune jugé anti sportif ⁽²⁾ : 5€
(Mauvais geste et/ou mauvaises paroles envers un arbitre ou un joueur, ...).
7. Prendre un carton rouge jugé anti sportif ⁽³⁾ : 15€
(Mauvais geste et/ou mauvaises paroles envers un arbitre ou un joueur, ...).
8. Avoir des crampes durant un match officiel : 2€
9. Partir avec le maillot ou le short de l'équipe après un match officiel : 2€
10. Laisser sa dette se cumuler alors qu'elle dépasse 10€ : 2€
(Une fois que le licencié est au courant de sa dette, +2€ par tranche de 10€ cumulée).
11. Ne pas avoir donné le(s) chèque(s) pour le paiement de sa licence avant le 31/10 : 5€
(Voir point N°3 du règlement intérieur).

(1) : Tout retard signalé par SMS aux dirigeants, moins de 03H00 avant le RDV vaudra 2€ !

(2) : A chaque fois qu'un joueur prend un carton jaune, le club doit payer une amende de 15€.

(3) : A chaque fois qu'un joueur prend un carton rouge, le club doit payer une amende de 50€.

Liste des amendes validée par le Conseil d'Administration pour la saison 2019 / 2020.

CO-PRESIDENT : Anthony PRADEL	CO-PRESIDENT : Nicolas FERRAND